

L'industrie gazière française accueille favorablement le futur cadre gazier européen

L'ensemble de la filière gazière française se félicite de l'équilibre énergétique au centre du futur cadre gazier présenté par la Commission européenne le 15 décembre dernier.

Les projets de textes qui composent le futur cadre européen des marchés gaziers confortent la place importante des différents gaz, du méthane à l'hydrogène, dans le mix énergétique européen de demain. Ces derniers, dont le verdissement s'accélère, joueront un rôle essentiel pour atteindre la neutralité carbone. Les volumes importants de consommation de gaz retenus par Bruxelles pour 2050 témoignent par ailleurs de la forte valeur ajoutée qu'apportent les solutions gazières en complément des autres énergies.

L'Association française du gaz (AFG) prend acte de la fin des contrats long terme non adossés à un stockage du carbone en 2049. Cette proposition marque la reconnaissance de la capacité de l'ensemble de l'industrie gazière européenne à se réinventer et à mettre en œuvre massivement des solutions compétitives neutres en carbone, comme le biométhane, le méthane de synthèse, l'hydrogène vert ou bas carbone ou encore la capture et le stockage de CO₂.

La Commission européenne reconnaît également l'atout que représente l'ensemble des infrastructures gazières. Elle s'engage à faciliter leur accès aux différents vecteurs gaziers et, en parallèle, à permettre le développement ambitieux d'une infrastructure et d'un marché dédiés à l'hydrogène.

Jean-Marc Leroy, président de l'AFG : « *La contribution des différents gaz est pleinement reconnue dans le paquet annoncé par la Commission européenne le 15 décembre dernier. La transition énergétique sera conduite avec des gaz qui se verdissent résolument et dont nous aurons besoin pour réussir le mix énergétique de 2050. L'engagement de l'ensemble de l'industrie gazière européenne à contribuer, au travers de solutions innovantes, à la réussite d'une transition énergétique compétitive et inclusive se trouve ainsi reconnu et encouragé* ».

A propos de l'Association française du gaz :

Fondée en 1874, l'Association française du gaz est le syndicat professionnel de l'ensemble de l'industrie gazière française. Elle compte 8 membres titulaires (ENGIE, TOTAL, EDF, FGL, Gazprom, GRDF, GRTgaz, Teréga), 31 membres associés et environ 600 membres sociétaires. Elle est mobilisée sur l'ensemble des enjeux liés à la transition énergétique, à la sécurité, à l'efficacité énergétique, à la mobilité et au développement des Energies renouvelables.

www.afgaz.fr

Contacts presse :

Laurence Confort – laurence.confort@afgaz.fr – 06 60 91 95 30

Clotilde de Angelis – monet-afg@monet-rp.com – 06 14 81 84 86